

Lettre de désignation de Conseiller en radioprotection

La réglementation impose que le conseiller en radioprotection soit désigné par le directeur de l'établissement et le responsable d'activité nucléaire (RAN), après avis du Comité Social et Economique.

Docteur ESKINAZI responsable de l'établissement et RAN désigne Monsieur **LAPALUS Olivier de la SASU P.C.R Conseil Région Sud** à la fonction de conseiller en radioprotection du cabinet dentaire situé 78 boulevard Mireille Lauze à Marseille.

P.C.R Conseil région Sud est certifié OCR par QUALIANOR sous le n°115.

Olivier LAPALUS est titulaire du certificat de formation PCR secteur médical, générateur électrique de rayons X sources scellées et non scellées délivré par la société RPCS le 25 octobre 2019 et d'un certificat de formation renforcée délivré par la société RPCS le 6 décembre 2020. Sa fonction s'étend à l'ensemble des missions de conseiller en radioprotection pour tous les générateurs électriques de rayons X du cabinet dentaire.

Il sera chargé de remplir les fonctions suivantes, telles que définies dans le Code du travail article R. 4451-123 et de la santé publique article R. 1333-19 :

- 1 Définir le zonage radiologique,
- 2 Réaliser les évaluations individuelles d'exposition aux rayonnements ionisants (E.I.E.R.I),
- 3 Définir le classement des travailleurs,
- 4 Réaliser la déclaration des appareils de radiologie auprès de l'Autorité de Sureté Nucléaire (A.S.N),
- 5 Réaliser les vérifications règlementaires et mesurages en radioprotection,
- 6 Mettre en place le suivi dosimétrique et la surveillance médicale,
- 7 Assurer la formation ou l'information du personnel,
- 8 Réaliser le suivi et l'inventaire des sources auprès de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (I.R.S.N),
- 9 Assurer la gestion des Evènements Significatifs de Radioprotection (E.S.R),
- 10 Exposition d'origine naturelle le cas échéant, en fonction des zones radon,
- 11 Gestion du transport le cas échéant,
- 12 Assurer la Veille réglementaire.

Fait à Marseille, le 4 juillet 2022

Signature :

PJ : Certificat de formation Personne Compétente en Radioprotection, certificat de formation renforcée et certificat OCR

[CERTIF/XLS/PCR]

www.RPCS.fr

RP
C&S

N°d'organisme de formation : 42 67 03907 67 auprès du préfet de la région Alsace



CERTIFICAT TRANSITOIRE DE FORMATION DE
Personne Compétente en Radioprotection

NIVEAU : 2**MODULE : INITIAL****DATES :** du - au -

Je soussigné Jérôme SCHMITT, gérant de la société « RadioProtection Compétences & Services »,
 déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42 67 03907 67 auprès du préfet de la région d'Alsace
 atteste que la personne ci-dessous a bénéficié et validé la formation :

Olivier LAPALUS

né(e) le 17/01/1970

SECTEUR : MÉDICAL**OPTION(s) : Rayons X, accélérateurs de particules - sources scellées et non scellées**

*Ce certificat est délivré conformément à l'arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux modalités de la
 formation des Personnes Compétentes en Radioprotection, ainsi qu'au décret 2018-437 du 04 juin 2018.*

**CERTIFICAT TRANSITOIRE DÉLIVRÉ AU TITRE DE L'ARTICLE 23 DE
 L'ARRÊTÉ DU 18 DÉCEMBRE 2019**

Responsable de formation : Jérôme SCHMITT

Date d'émission du certificat : 30/10/2020

Date de délivrance du certificat précédent : 25/10/2019

Échéance du certificat : 24/10/2024Organisme certifié par GLOBAL certification : **RPCS**Numéro de certification : **OF PCR-2019/001**Échéance de certification de l'organisme : **26/10/2025**

Fait à Pourrières le 30/10/2020

Jérôme SCHMITT

Indice : 01

[CERTIF/XLS/PCR]

SARL RadioProtection Compétences Services

au capital 3000 euros RCS de Strasbourg

SIRET : 40162490500016 N°TVA : FR25 491 674 995

Siège Social : 19 rue de Barr 67230 BENTELD

www.RPCS.fr



N°d'organisme de formation : 42 67 03907 67 auprès du préfet de la région Alsace



CERTIFICAT DE FORMATION DE
Personne Compétente en Radioprotection

NIVEAU : 2**MODULE : INITIAL - RENFORCÉ****DATES : du 02/11/2020 au 06/11/2020**

Je soussigné **Jérôme SCHMITT**, gérant de la société « RadioProtection Compétences & Services »,
 déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42 67 03907 67 auprès du préfet de la région d'Alsace
 atteste que la personne ci-dessous a bénéficié et validé la formation :

Olivier LAPALUS

né(e) le 17/01/1970

Formation PCR de niveau 2 suivie préalablement à la formation renforcée :

SECTEUR : MÉDICAL / INDUSTRIE-RECHERCHE

*Ce certificat est délivré conformément à l'arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux modalités de la
 formation des Personnes Compétentes en Radioprotection, ainsi qu'au décret 2018-437 du 04 juin 2018.*

SESSION : PCR/400/201102
IDENTIFICATION DES QUESTIONNAIRES :
 Évaluation théorique : QCM/PCR/400/MTH/D
 Évaluation appliquée orale : EVALOR/PCR/400/C

Responsable de formation : Jérôme SCHMITT

Date d'émission du certificat : 06/12/2020

Date de délivrance du certificat précédent : 24/03/2020

Échéance du certificat : 24/10/2024Organisme certifié par GLOBAL certification : **RPCS**Numéro de certification : **OF PCR-2019/001**Échéance de certification de l'organisme : **26/10/2025**

Fait à Pourrières le 06/12/2020

Jérôme SCHMITT

Indice : 01

[CERTIF/XLS/PCR]



CERTIFICAT N°
115 CR Ind 2

annule et remplace l'indice précédent

QUALIANOR certifie que l'Organisme :

P.C.R CONSEIL REGION SUD

79 rue rivet
84120 MIRABEAU
N° SIRET : 88183638100015

A été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :

Certification des Organismes Compétents en Radioprotection (OCR)

Programme de certification OCR (PRO PPS 151) dans sa version en vigueur

Pour la réalisation des missions de conseiller en radioprotection dans le(s) secteur(s) d'activité & option(s) suivante(s) :

Rayonnement d'origine artificielle - Rayonnement d'origine naturelle
Médical option(s): Sources scellées
Industrie option(s): Sources scellées - nucléaire

L'étendue du présent certificat est définie en ANNEXE (1 page)

Certificat valable à compter du : **28/01/22**

Date de fin de validité : **01/02/26**

Organisme certifié depuis le : 02/02/21



QUALIANOR CERTIFICATION
ZI du bois des Lôts 26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX
04 75 00 00 00 - www.qualianor.com

Alexandre FILALI
Direction QUALIANOR

FOR PPS 312 Ind 2



CERTIFICAT N°
115 CR Ind 2

ANNEXE

annule et remplace l'indice précédent

Le présent certificat concerne uniquement le(s) site(s) identifié(s) ci-dessous :

P.C.R CONSEIL REGION SUD - 79 rue rivet 84120 MIRABEAU

Certificat valable à compter du : **28/01/22**

Date de fin de validité : **01/02/26**

Organisme certifié depuis le : 02/02/21



Alexandre FILALI
Direction QUALIANOR

QUALIANOR CERTIFICATION
Zi du bois des Lôts 26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX
04 75 00 00 00 - www.qualianor.com

FOR FPS 312 Ind 2